Parc naturel régional de Portneuf
Pavillon d'Accueil
423, rue Principale
Saint-Alban (Québec) G0A 3B0
855 284-4232

VOICI LES INFORMATIONS IMPORTANTES POUR VOTRE SÉJOUR

PROCÉDURE D'ACCUEIL

Arrivée à 13h, Départ à 11h.

Le Pavillon d'Accueil du Parc est situé à l'entrée du village de Saint-Alban. Il se trouve donc sur votre passage vers le Secteur du lac Long. Il s'agit d'un arrêt incontournable si vous souhaitez louer des embarcations, réserver des activités ou acheter du bois par exemple. Aucun autre accueil n'est accessible une fois dans votre secteur de camping.

*****Frais d'accès au Parc naturel régional de Portneuf inclus pour 1 véhicule par site seulement. Ainsi, pendant votre séjour, vous pouvez visiter les autres secteurs à votre guise. Vous pourrez simplement apposer le reçu sur votre tableau de bord comme preuve de paiement. Veuillez noter que, pour la mise à l'eau d'une embarcation motorisée, le propriétaire devra défrayer le frais de mise à l'eau journalier en vigueur, que ce soit au lac Long ou à la rivière Sainte-Anne.

SECTION DÉCHARGE

- Chiens permis en laisse;
- Bloc sanitaire accessible à moins de 500 mètres;
- Sans électricité, sans eau potable;
- Site de camping accessible à pied du stationnement, quelques mètres à faire;
- Toilette sèche accessible directement dans la section de camping;

ATTRAITS DE LA SECTION DÉCHARGE

- En bordure de la rivière Noire;
- Location d'embarcations nautiques disponibles pour aller sur le lac Long (réservation nécessaire);
- Paroi d'escalade à proximité;

FEUX D'ARTIFICES ET FEU DE CAMP

- Si vous souhaitez faire des feux d'artifices, vous devez avoir l'approbation de la Municipalité de Saint-Alban. Un permis est exigé.
- Pour les feux à ciel ouvert, vous devez faire preuve de prudence en tout temps et respecter l'emplacement désigné à cet effet.

POLITIQUE D'ANNULATION:

Réservation :

- Paiement complet à la réservation.

Parc naturel régional de Portneuf
Pavillon d'Accueil
423, rue Principale
Saint-Alban (Québec) G0A 3B0
855 284-4232

Modification :

- À plus de 5 jours de la date de début du séjour, 7$ de frais de modification. Seule une modification possible.
- À 5 jours ou moins de la date de début du séjour, aucune modification possible.
- Les modifications à la hausse sont permises sans frais.

Annulation :

- À 5 jours ou moins de la date de début du séjour, aucun remboursement possible.
- À plus de 5 jours de la date de début du séjour, 14$ de frais d'annulation.